

L'INCESTE

- Question très difficile à aborder, qui nous concerne tous à un niveau archaïque.
- L'épidémiologie ne concerne que les incestes révélés / Silence, honte, culpabilité.
- Inceste père / fille : certains sont culturels, d'autres liés à l'histoire, la personnalité des parents à des éléments pathologiques.
- La majorité des incestes concernent les filles (24 % de garçons)
- Ils ne sont pas du tout l'apanage d'un niveau social particulier.
- Les relations incestueuses ne se limitent pas aux rapports sexuels génitalisés.

1)- LES DIFFERENTS TYPES D'INCESTE

→ Quels sont les différents protagonistes ?

Mère :

L'inceste mère / enfant est rare.

Mais la mère a une influence très importante sur le développement sexuel : peut prendre une forme très insidieuse (cf. incestuel)

Père, beau-père :

Le beau père n'a pas connu les premiers soins, les premiers rapports corporels avec sa fille. Le rapport qu'un père a avec sa fille est d'une autre nature. Statistiquement, plus un père a vécu ces relations de type maternage, moins fréquents sont les risques d'inceste.

Culturellement, l'inceste est plus important quand il n'y a pas de lien du sang.

Fratrie :

Culturellement admis dans certaines familles (cf. grand frère / sœur).

Il s'agit d'être vigilant, c'est-à-dire savoir distinguer les différents niveaux (jeu touche-pipi). Avec l'âge, les jeux changent de nature. > 3 ans, la question se pose réellement.

Importance de la fratrie dans l'évolution psychique de l'individu (une réelle relation amoureuse peut se développer comme continuité de la tendresse).

Cf. échec à nouer une relation à l'extérieur de la famille ; cf. refuge vis-à-vis des parents hypo-protecteurs = cocon.

Explication psychanalytique par rapport au narcissisme primaire.

LARSON et MADDOCK :

= Les familles incestueuses sont très diversifiées et hétérogènes, il s'agit de proposer des modalités thérapeutiques très différentes.

Classification : 4 type d'inceste.

1/ Inceste là sous prétexte d'affection.

Relation affective, affectueuse. Pas de violence. On peut parler de violence psychique.

Les autres enfants de la fratrie peuvent même vivre cet acte de manière jalouse.

Il s'accompagne de privilèges et de cadeaux (enfant docile).

Après connaissance, il reste une volonté de maintenir une cohésion de la famille.

2/ Familles hyper-érotisées

Interactions quotidiennes érotisées à l'excès, n'en perçoivent même plus le caractère anormal.

Culture de la famille qui est fière de l'absence de vie privée (cf. pas de porte, films pornos en famille, nudité...). C'est quelque chose qui est même promu comme quelque chose de valeur (« cela est bon pour nos enfants »).

3/ Echanges avec agressivité :

La colère du père est sexualisée, une des façon du père de s'exprimer. La violence est utilisée pour soumettre la victime aux avances sexuelles.

Vécu comme un type de punition.

4/ Viols violents (intensité > au 3/)

Cf. 3^{ème} type avec en plus du sadisme. Force l'enfant à participer, pathologie psychopathique narcissique très importante.

Envisager la séparation.

2)- LES DIFFERENTS FACTEURS DE RISQUES

→ Les facteurs familiaux

- Familles isolées socialement, repliées. Les frontières sont dites rigides ou fermées (on entre pas dans cette famille là = volets, portes fermées).

- A l'intérieur, pas de frontière claire entre les sous-systèmes (conjugal et fratrie)
= Famille enchevêtrée (d'autres sous-systèmes se créent qui sont eux pathologiques, du type père- fille)

Il y a une confusion des générations (fille n'est plus fille, mais femme, maîtresse...).

La mère se trouve souvent au même niveau hiérarchique que ses enfants, se présente comme pas capable de s'opposer au père, a peur. Pas de protection autour des enfants (femme débordée, travaille, malade : important de décoder ce qu'il en est effectivement).

Il s'agit de ne pas parler de mère complice, mais de reconnaître leur incapacité, leur dépendance (50 % de femmes maltraités qui vivent sous la terreur, dépendance financière, dépendance à des médicaments...).

= S'interroger sur le degré de souffrance et la capacité à tenir un rôle de mère.

Cf. souvent situation de répétition de la génération précédente (elle même abusée, maltraitée...) qui n'a pas eu de possibilité d'élaboration.

- Le père détient tout le pouvoir, il impose sa loi, par la terreur. Ils sont souvent jaloux, impulsifs (incapables de verbaliser).

50 % sont des hommes alcoolisés, ce qui diminue le contrôle des pulsions (même chose pour cocaïne).

- La victime adolescente est souvent placée comme enfant parentifié, soumise aussi à la loi du père.

(prend en charge la maison...).

Pouvoir qui lui est donné par le père sur la mère et la fratrie, ce qui a pour conséquence que la victime se sent encore plus isolée, dans le silence (quelque soit le type d'inceste).

- Le couple conjugal est dysfonctionnel (évitement du conflit, double lien, expression des sentiments quasi inexistante, sauf la colère, les relations sexuelles ne sont pas satisfaisantes...) = Problématique très primaire où l'on ne parle pas mais où on passe à l'acte. `

→ Maltraitance dans les familles d'origine

- Parmi les hommes qui abusent, 30 % ont été eux-mêmes abusés (d'une manière ou d'une autre)
- Parmi les mères dont les enfants sont abusés sexuellement, 50 % ont été abusées sexuellement (montre bien l'importance du rôle de la mère dans les familles où le père est incestueux).

= La mère est hypo-protectrice, pas capable de protéger ses enfants. Comment devenir une mère protectrice si l'on a pas connu une mère qui l'était (= passer par un travail thérapeutique).

C'est dire l'urgence de traiter les enfants abusés pour l'avenir.

→ Les facteurs culturels

- Cf. les représentations du masculin par rapport au féminin dans ces familles-là. Ce sont des stéréotypes qui existent encore beaucoup plus que ce que l'on imagine (cf. hommes assez frustrés qui expriment leurs émotions par la sexualité).

→ Personnalité du père

- C'est un facteur très important.
- Immaturité, mauvais contrôle des pulsions, intolérance à la frustration.
- Souvent l'inceste débute très jeune et se dévoile à l'adolescence = père pédophile, c'est à dire que les principaux objets de leur désir sont les enfants.

Même âge psychologique que sa victime.

Ici la frustration provoque une excitation sexuelle plutôt qu'une souffrance morale mentalisée.

- Le père transgresse un interdit social puni par la loi et qui compromet l'avenir de l'enfant : acte criminel.
- On retrouve de graves carences narcissiques chez ces hommes : mode de fonctionnement archaïque, absence de bons objets internes, échec des processus de liaison, de mentalisation.

Défenses perverses et mégalomaniaques et perversion (qui parfois protège de la psychose)

Persistance d'angoisses persécutives, carence de l'activité fantasmatique.

Cf. Document : le bilan familial.

APPROCHE SYSTEMIQUE

1/ Le dévoilement de l'inceste.

Quelles sont les conditions dans lesquelles l'inceste a été dévoilé : a des répercussions sur manière de la traiter.

→ Dévoilement entre 0 et 5 ans :

- C'est un adulte qui le dévoile (puéricultrice, mère qui divorce, voisin...)
- Attention aux symptômes repérables comme les troubles alimentaires, troubles du sommeil, énurésie, encoprésie, comportement très agressif et inhabituel...
- Avoir un réseau très fort de pédiatre pour investiguer (cf. matériel comme des marionnettes sexuées...)

→ Dévoilement entre 10 et 11 ans :

- Mêmes symptômes que l'enfant plus jeune, et agressivité, niveau de contact physique et sexuel particulier, problèmes scolaires, dépression, TS, problèmes somatiques (maux de ventre répétitifs, fausses crises d'épilepsie, problèmes d'anorexie-boulimie).

→ A l'adolescence :

- TS (prise de médocs, produits)
- Alcoolisation
- Prostitution
- Mutilation cachées (indication d'abus sexuels)
- Trop masturbation
- Souci excessif chez les garçon par rapport à l'homosexualité
- Hygiène déficiente ou excessive
- Mauvaises compétences relationnelles et sociales
- Prise de drogue
- Absentéisme scolaire
- Chute des résultats scolaires
- Refus de se mettre en tenue de sport
- Arriver très tôt à l'école et partir tard.
- Soudaine acquisition d'argent

- Cadeaux soudains
- Comportement auto-destructeur
- Pyromanie
- Pleurs
- Fuite en avant dans le travail

2/ Signalement aux autorités judiciaires

- Comment envisager de faire un travail thérapeutique si la réalité des faits n'est pas reconnue ? ça permet de sortir de la confusion pour dire : il y a un agresseur et une victime (et l'un n'est pas l'autre).
- C'est le rôle de la loi de clarifier : vérité et conséquences de la vérité = tiers séparateur.
- La haine doit trouver un objet : dénonciation. Après on pourra parler de la culpabilité (la culpabilité au niveau de la réalité concerne l'agresseur).

Important de déconfusionner la réalité et l'imaginaire, ce qui va permettre un travail d'élaboration psychique (le destin de la victime va pouvoir se séparer de celui de l'agresseur)

- Il s'agit de remplacer une justice individuelle par une justice sociale. Le processus judiciaire sédate la violence, la haine. La loi permet de nommer la réalité.
- Mais quel est le bien-fondé de la déposition si celle-ci se solde par un non-lieu ? Peut être à l'origine d'une revictimisation.

Si la réalité d'un inceste est suivi d'un non-lieu, alors ça peut avoir de graves conséquences. C'est pour cela que les équipes sont prudentes dans les dénonciations (parce que donnent rarement suite)

Attention aux situations où il y a des a-priori

- C. DAMIANI : pour les enfants victimes de violences sexuelles, le magistrat joue le rôle du tiers là où il y a fusion et confusion. Il est à la croisée de la loi symbolique et réelle.

3/ Le travail en réseau

- Educatif
 - Social
 - Médical
 - Psychologue
 - Judiciaire
-
- Chacun doit avoir son rôle. La confusion dans la famille maltraitante ne doit pas être reproduite dans l'équipe.

- C. SCHOR = enveloppe partenariale.

Il s'agit de proposer un contenant à la famille : cadre partenarial. Il faut le définir, le tenir, ce qui permet au thérapeute de travailler dans une situation protectrice : propose une structure, des règles de fonctionnement, une prise en compte de la vie psychique.

= Cadre contenant qui permet pensée et métabolisation.

Pour cela, il faut un référent, c'est pour ça que le rôle est souvent confié à quelqu'un qui sait gérer les groupes.

4/ Le travail avec la famille

- Pour définir la victime et l'agresseur, il faut explorer ce qu'il en est du processus du déni

= Travailler le déni des faits / de la responsabilité / de la conscience / de l'impact.

- Déni des faits : des deux cotés, banalisation, ou « je ne sais pas », « j'ai oublié » (tellement dissocié).
- Déni de la responsabilité : c'est le père qui est responsable de ce qu'il fait (c'est même le boulot d'une petite fille de séduire son père)

Ou a cause alcool, ou fratrie qui accuse l'enfant.

- Déni de la conscience. L'enfant peut dire : « je dormais » ou « je n'étais pas là ».
- Déni de l'impact est un déni qui détruit vraiment : « vous exagérez, elle sera une meilleure femme après », ou de la part de l'ado « c'est fini maintenant, je ne veux plus en parler ».

- = Le travail consiste d'abord à traiter le déni, sinon on ne fait que souligner la pathologie familiale.
- Proposer une thérapie familiale, c'est proposer un espace où la parole peut se libérer. Parfois, c'est bien aussi de proposer un espace thérapeutique pour certains.

→ Le travail avec le jeune

Une fois l'inceste révélé, la protection doit être immédiate

Plusieurs options :

- Éloigner le père, pas forcément incarcération. L'avantage est que ça établit clairement les responsabilités, du père par rapport à l'acte, de la mère par rapport à la fonction de protection et de tous par rapport à la reconstruction familiale.
- Ne pas séparer la famille, ce qui suppose absence de violence et d'alcool, ainsi qu'une impression subjective de sécurité suffisante. Mais ainsi la responsabilité est diluée, et il existe un risque de récurrences.
- Placement de l'enfant qui est une option fréquente, et qui donne l'impression à la victime d'être responsable = double culpabilisation. Et tant que le système n'est pas traité, aucune raison pour que ça ne se reproduise pas avec la fratrie.

- Éloigner le père et la fille.
- Processus de victimisation : même si le père n'est plus là, la fille se met en position d'être agressé par quelqu'un d'autre.
- Créer une autre surface d'écoute et de parole pour pouvoir donner le moyen à la jeune fille d'être cru, ce qui est une manière de se re humaniser. Cf. un principe de parole facilitateur.
- Souvent l'entourage ne confirme pas = doutes
- La thérapie en face à face est parfois inenvisageable

- = Permettre au jeune et à la famille de sortir d'une sorte d'aveuglement d'une structure pathogène.

(Mythes qui peuvent aveugler : le grand père est un type très bien, il a fait la guerre...)

= Le travail est de permettre que les choses puissent se dire, s'énoncer. On va recréer une sorte de « savoir commun » (commun knowledge)

Cf. l'énonciation : « est-ce que quelqu'un aurait déjà pensé à ça ? » ou « Vous êtes une famille très proche, quelqu'un peut en profiter ? ». Surtout quand on se rend compte que la procédure judiciaire ne va pas aboutir.

CLINIQUE DU TRAUMATISME

- RACAMIER a parlé de la question de l'inceste et de l'incestuel, actes les plus meurtriers car ils empêchent l'accession au symbolique.
- Si pas d'élaboration du trauma = répétition dans le passage à l'acte. A l'âge adulte, certains répètent de manière active ce qu'ils ont vécu enfant ou rentrer dans un processus de victimisation.
- La plupart des enfants parlent ou envoient des signaux, mais arrêtent quand ils se heurtent au silence ou au déni (se sent pas écouté, pas de répondant)

L'enfant victime de sévices sexuels non entendu n'a pas d'autre moyen pour se décharger que la répétition active ou passive.

- Première option de la victime = introjection de la haine de l'agresseur = identification à l'agresseur (reproduction)

Ce qui suppose aussi d'introjecter la culpabilité inconsciente du parent agresseur. C'est à l'origine de beaucoup d'actes délictueux qui permettent enfin de rattacher la culpabilité à quelque chose (trouve une bonne raison dans la réalité). Le passage à l'acte prend une valeur de tentative de liaison.

- Rôle de la mère. Selon A. MILLER, c'est beaucoup la relation séductrice avec la mère qui fait le lit de conduites perverses (liens érotisés précoces). Mère séductrice et ambivalente stoppe ces conduites (mère de l'agresseur).
- R. DOREY : souvent chez les pervers, attitude séductrice dans enfance.
- Pour RACAMIER, l'inceste vient du père et l'incestuel de la mère (c'est ce qui permet l'inceste)
= Responsabilité des mères qui introduit un dysfonctionnement familial et une confusion chez le père.
- La deuxième option de la victime est l'identification à la victime. Ils reproduisent indéfiniment des processus de victimisation, induisent les éléments qui se produisent.

THERAPIE ET REPARATION

→ 1^{er} objectif :

Traiter avec l'enfant sa honte, sa culpabilité et sa peur.

(La honte, c'est la très mauvaise estime de soi, c'est quelque chose d'indicible)

Sa souffrance, haine, rage au cœur.

Travail avec l'angoisse de mort.

= Travailler à reconstruire une image positive de lui-même (difficile si déjà en train d'abuser d'autres enfants)

→ 2^{ème} objectif :

= Travailler sur sa compétence sociale (amis, relations amoureuses à l'extérieur de la famille). Etre capable d'être avec d'autres.

→ 3^{ème} objectif :

= Exprimer ses émotions et ressentir ce que parfois il ne ressent plus.

→ 4^{ème} objectif :

= Elucider le sens que donne l'enfant au fait d'avoir été abusé.

→ 5^{ème} objectif :

= Travailler sur le secret, tout ce qui n'a pas pu se dire.

→ 6^{ème} objectif :

= Travailler sur la réaction des frères et sœurs.

→ 7^{ème} objectif :

= Travail de prévention, qui consiste essentiellement à apprendre à la victime à prendre soin d'elle-même. Etre plus fort pour sortir de la répétition.

→ 8^{ème} objectif :

= Travailler sur l'image de l'homme ou de la femme que la victime peut devenir.

- Viviane DE LEGUEN.

La thérapie pour elle, est une sorte d'appel.

= Appeler et soigner ce qui parle en la victime (qui ne parle plus, ne symbolise plus).

La thérapie est différente de l'oubli, de la banalisation, mais elle peut ouvrir à un travail de mémoire pour que le trauma devienne un souvenir.

La thérapie n'est pas une déculpabilisation

« entrer en thérapie, c'est mettre la loi en acte »

Ce qui peut permettre à la victime d'imaginer son destin comme étant différent de celui de l'agresseur.

- PARTIEL = comment en tant que psychologue on envisage de traiter une situation ?